



Serviès, le 08 septembre 2021.

La réunion du Conseil de la Communauté de Communes
du Lautrécois - Pays d'Agout
aura lieu le :

**mardi 14 septembre 2021 à 20h30
à la Salle des Fêtes de Damiatte**

Ordre du jour :

- Administration : Adoption du règlement intérieur de la CCLPA
- Enfance-Jeunesse & Sports : : Approbation de l'avenant n°2 au procès-verbal de mise à disposition à titre gratuit d'un bâtiment situé sur la commune de Vielmur-sur-Agout pour l'exercice de la compétence « Accueil de Loisirs Sans hébergement »
- Services techniques : Vente du camion-nacelle IVECO UNIC DR-186-ZV
- Office de Tourisme : Tarif des produits vendus (Annule et remplace la délibération n° 2021/80 du 8 juillet 2021)
- Ressources humaines : Mise en conformité réglementaire du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Aquaval : Projet « Chauffage de l'eau des bassins » - engagement des travaux pour un branchement individuel électrique de 250 kVa avec Territoire d'Energie Tarn et autorisation de lancement et signature du marché de travaux pour la pose et la fourniture d'un système de chauffage de l'eau
- Urbanisme : Demande de subvention dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour des études complémentaires dans le cadre de l'élaboration du PLUi

- Urbanisme : Approbation de l'avenant n°5 du marché de services pour l'élaboration du PLUi conclu avec le bureau d'études Atelier-Atu
- Urbanisme : Délibération additionnelle n°4 à l'instauration et à la délégation du Droit de Préemption Urbain
- Finances : Modification du périmètre des zonages de perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur la Commune de Lautrec
- Finances : EHPAD Résidence La Grèze - Décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2021
- Services techniques : Acquisition d'une herse rotative pour le service Espaces Verts
- Questions diverses

Conformément aux directives liées à la COVID 19, le port du masque et le respect des distanciations seront obligatoires pendant la séance. Le public sera accepté sous réserve de présentation du pass sanitaire.

Le Président,
Thierry BARDOU